

## DOSSIER D'INSCRIPTION AUDITEUR LIBRE

**VOTRE ETAT CIVIL :**

Nom :		Prénom 1 :	
Nom marital :			
Prénom 2 :		Prénom 3 :	
Né (e) le :		Dépt ou Pays :	
Ville de naissance :		Nationalité : (*)	
Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin			

**VOTRE SITUATION FAMILIALE : (entourez la case exacte)**

- ① seul(e) sans enfant à charge   
  ② en couple sans enfant à charge   
  ③ seul(e) avec enfant(s) à charge   
  ④ en couple avec enfant(s) à charge

**VOTRE SITUATION PAR RAPPORT AU SERVICE NATIONAL : (entourez la case exacte)**

- ① - Recensé(e) (- 18 ans) – joindre la photocopie du justificatif                     
  ③ - Exempté(e)                     
  ⑤ En attente
- ④ - Service accompli ou journée APD effectuée (joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation comme justificatif)

**VOTRE PREMIERE INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :**

Votre 1<sup>ère</sup> inscription dans l'enseignement supérieur français (formation post-bac) :                      Année : \_\_\_\_\_

Votre 1<sup>ère</sup> inscription en université française :    Année : \_\_\_\_\_    Ets : \_\_\_\_\_

Votre 1<sup>ère</sup> inscription à l'UHA :                      Année : \_\_\_\_\_

**BACCALAUREAT OU DIPLOME EQUIVALENT :**

Série du baccalauréat ou diplôme équivalent :

	Mention		Année :	
--	---------	--	---------	--

Etablissement d'obtention :	
-----------------------------	--

Académie :		Dépt ou pays :	
------------	--	----------------	--

**VOTRE ADRESSE FIXE :**

	Code postal :	
	Commune :	
	Pays :	

Téléphone

--

**Type d'hébergement pour l'année en cours : (entourez la case exacte)**

- 1 – résidence universitaire      2 – foyer agréé      3 – logement HLM-CLOUS  
4 – domicile parental      5 – logement personnel      6 – chambre d'étudiant      7 - autre

**ADRESSE POUR L'ANNEE EN COURS**

	Code postal :	
	Commune :	
	Pays :	

Courriel :

Téléphone portable

--	--

**CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE :**

Indiquez votre activité professionnelle \_\_\_\_\_

**QUEL EST LE DERNIER ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DANS LEQUEL VOUS ETIEZ INSCRIT(E) ?**

Nom de l'Ets : 

--

 Dépt ou Pays : 

--

  
Année : 

--

**ETIEZ-VOUS SCOLARISE (E) EN 2020-2021 :**       non       oui

Si oui :

Nom de l'Ets :		Dépt ou Pays :	
----------------	--	----------------	--

**QUEL EST LE DERNIER DIPLOME QUE VOUS AVEZ OBTENU ?**

Type :		Dépt ou pays :	
Etablissement :		Année :	

## **PREPARATION(S) ENVISAGEE(S)**

UFR choisie :	<input type="checkbox"/> Faculté des Sciences et Techniques – FST <input type="checkbox"/> Faculté des Lettres et Sciences Humaines – FLSH <input type="checkbox"/> Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques - FSESJ
Discipline :	
Matières choisies :	

Fait à Mulhouse le :

Signature :

<b><u>Nom, prénom et signature du responsable de la filière concernée :</u></b>	<b><u>Cachet de la composante :</u></b>



### **Pièces à joindre :**

- 1 photo d'identité
- 1 copie de la pièce d'identité
- 1 chèque de 85 € à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UHA
- 1 petite enveloppe non affranchie libellée aux nom et adresse en cas d'envoi de la carte d'auditeur libre



## **STATUT D'AUDITEUR LIBRE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Il est institué à l'Université de Haute Alsace un statut d'auditeur libre.

**Article 2** - Une carte d'auditeur libre est créée ; elle est délivrée par l'Université à toute personne moyennant le paiement d'un droit d'immatriculation s'élevant à 85 euros pour l'année universitaire 2021/2022. En cas de perte, sa réédition s'élève à 10 €.

**Article 3** - La carte d'auditeur libre est personnelle et incessible.

**Article 4** - Aucune condition de diplôme n'est exigée pour bénéficier du statut d'auditeur libre.

**Article 5** - Le statut d'auditeur libre est incompatible avec le statut étudiant et il ne confère pas le statut d'étudiant.

**Article 6** - La carte d'auditeur libre permet à son titulaire de suivre les cours de son choix dans l'UFR indiquée. Elle donne également accès à la Bibliothèque Universitaire. Elle ne donne pas accès au service des sports, ni aux Universités d'EUCOR.

**Article 7** - L'auditeur libre peut uniquement suivre les cours magistraux, mais ne peut se présenter aux examens. Chaque Conseil d'UFR précisera les cours magistraux qui lui sont réservés.

**Article 8** - L'auditeur libre ne peut pas avoir accès au Restaurant Universitaire.

**Article 9** - L'auditeur libre est tenu à la discipline et aux usages en vigueur dans les enceintes universitaires.